



La lettre de la sénatrice

Jeudi 19 octobre 2023

Lettre d'information bimensuelle n°51

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Lundi 16 octobre, partout en France, était organisée une minute de silence en mémoire des professeurs Dominique Bernard et Samuel Paty, assassinés dans leurs établissements scolaires.

Cette nouvelle attaque contre l'école publique, émancipatrice et pilier de notre laïcité, qui donne les clés du savoir à nos enfants provoque de nouveau l'effroi et la stupeur.

En ce jour qui célèbre les obsèques de Dominique Bernard, j'ai une pensée pour tous les enseignants et un profond respect pour leur engagement fondamental auprès de notre jeunesse. Face au fanatisme et à l'obscurantisme, restons unis.

Le Sénat a repris ses travaux et avec eux les premiers examens des textes législatifs qui mettent les maires et élus locaux au coeur des préoccupations de la Chambre Haute.

Le projet de loi de Finances de l'Etat va arriver très prochainement au Sénat avec l'examen de ses 59 articles dont près d'une quinzaine auront un impact sur les finances locales. Je ne manquerai pas de défendre la fiscalité des communes et notamment l'indexation de la DGF sur l'inflation mais également des mesures en faveur d'une politique du logement ambitieuse.

Localement, la reconnaissance du classement en catastrophe naturelle de nombreuses communes de Dordogne remet à l'ordre du jour la nécessité de revoir la politique de prévention et gestion des retraits gonflements d'argile ainsi qu'une meilleure prise en charge. Je m'emploie à suivre ce dossier car la sinistralité augmente. Selon les assureurs, le coût des sinistres devrait tripler d'ici 2050 : 43 milliards d'euros, « sachant que le facteur changement climatique expliquerait à lui seul 17 milliards de cette

hausse ».

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT - Mes interventions



Proposition de loi visant à renforcer la sécurité des élus locaux et la protection des maires

Mardi 10 octobre, les travaux en séance publique ont repris au Sénat. Une proposition de loi visant à renforcer la sécurité des élus locaux et la protection des maires a été l'occasion de rappeler les multiples difficultés de terrains auxquelles sont confrontés les élus.

Alors que 37 % des maires déclarent avoir déjà été insultés dans le cadre de leurs fonctions, ce texte a le mérite de répondre à la remise en cause de l'autorité à l'échelle locale. Néanmoins, je déplore qu'aucune réponse plus globale ne soit, à ce stade, apportée à la perte de sens et la crise de l'engagement qui se profile pour 2026 et sollicite la définition d'un véritable statut de l'élu.



Taxe foncière : un débat sollicité par le groupe CRCE - K

Mercredi 11 octobre, un débat sur la taxe foncière s'est tenu dans l'hémicycle à l'initiative de mon groupe parlementaire afin d'interroger le Gouvernement suite à la récente augmentation de 7,1 % de la taxe foncière.

Cette augmentation qui résulte en partie de l'inflation, et appliquée unilatéralement par le Gouvernement, creuse une nouvelle fois les inégalités, aggravant la situation financière pour bon nombre de ménages.

Alors que les élus locaux peinent à conjuguer maintien des services publics et équilibre des budgets, après la suppression de la taxe d'habitation, l'exécutif a fait le choix d'une revalorisation uniforme des valeurs locatives plutôt que d'une refonte de la taxe foncière. Cette logique court-termiste creuse ainsi les inégalités territoriales par le refus de prendre en compte les mutations majeures liées à la métropolisation de notre pays depuis la réforme de 1986.

Afin de restaurer autonomie fiscale et financière des collectivités, je défends avec mes collègues le gain en clarté et en sincérité dans les modalités de calcul de la taxe foncière, la compensation pérenne à 100% des exonérations décidées par l'Etat ainsi que l'indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation, déjà recommandée dans un rapport du Sénat l'année passée.



Industrie verte : pour des moyens alloués aux friches et la conditionnalité des aides publiques

Lundi 9 octobre, les parlementaires réunis en commission mixte paritaire sont parvenus à un accord sur le projet de loi « Industrie verte ».

Je regrette que la volonté de réindustrialisation affichée par le Gouvernement ne soit pas accompagnée d'une véritable politique stratégique.

Ce texte se cantonne à des mesures d'affichage qui prennent la forme de subventions de quelques filières naissantes. Loin de donner les moyens de soutenir l'économie locale aux collectivités, il ne prévoit rien ni pour décarboner les industries existantes ni pour cibler les filières à développer en priorité. Sans investissement

massif, sans haut niveau de formation, sans régulation du marché, il n'est pas d'industrie verte.

J'ai défendu, avec nombre de mes collègues, le conditionnement des aides publiques aux entreprises, qui ont bondi de 9,7 milliards à 156,88 milliards entre 1979 et 2019. **Le cas de la fermeture de la ligne 4 des papeteries de Condat en est un triste exemple. Il n'est pas acceptable qu'une entreprise puisse se moderniser avec la participation d'aides publiques pour ensuite délocaliser le savoir-faire et supprimer 187 postes sans qu'aucune garantie sociale ou environnementale ne lui soit exigée.**

Avec mon groupe, j'ai également porté des amendements visant à abonder le fonds « friches » afin de garantir aux collectivités des ressources financières suffisantes pour la mobilisation des 7 200 friches répertoriées à ce jour. **À l'heure de la mise en œuvre du ZAN, la réindustrialisation ne pourra se faire sans foncier disponible et donc de réappropriation des friches industrielles.**



CLIMAT - Audition de la PDG de Météo France

Jeudi 5 octobre, j'ai auditionné, avec mes collègues de la Commission aménagement du territoire et développement durable, Virginie SCHWARTZ, PDG de Météo France, un opérateur essentiel dans la gestion de la crise climatique.

Alors que ce mois d'octobre a été marqué par des records de température dépassant les 30 degrés dans une grande partie du pays, nous devons nous préparer à la multiplication des événements météorologiques extrêmes.

En Nouvelle-Aquitaine, l'ampleur des récents incendies a démontré que Météo France ne serait pas capable - faute de personnel suffisant - de gérer simultanément plusieurs situations critiques de ce type. **J'ai donc questionné la candidate à son renouvellement sur son appréciation des moyens financiers alloués à Météo France, fragilisés par la compression de ses effectifs et la réduction d'implantations départementales.**



AESH : des moyens nécessaires pour garantir une école inclusive

Mardi 3 octobre, j'ai soutenu avec mes collègues les accompagnants en situation de handicap (AESH) qui manifestaient à Paris comme partout en France afin de défendre de meilleures conditions de travail et une plus forte reconnaissance de leur métier.

Contrats précaires, temps partiels, salaire moyen de 900 €, manque de reconnaissance persistant, il est nécessaire de définir un véritable statut pour les AESH, de leur garantir une revalorisation salariale ainsi qu'une formation professionnelle adaptée. **Ces moyens matériels et humains conditionnent le droit à une scolarisation pour toutes et tous.**

J'interroge le Gouvernement

- Question écrite sur la **stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes** : [ici](#)
- Question écrite sur **les saisies sur salaire facilitées par une déjudiciarisation** : [ici](#)
- Réponse à la question écrite sur **les professions encore exclues des revalorisations salariales du Ségur** : [ici](#)
- Réponse à la question écrite sur **la lutte contre la fracture numérique et accessibilité aux services publics** : [ici](#)

[Retrouvez toutes mes questions et les réponses du Gouvernement : ici.](#)

Déplacements en circonscription



Inauguration Lacropte

À l'invitation de Claudine Faure, Maire de Lacropte, et ses conseillers municipaux, je participais samedi 7 octobre aux inaugurations des infrastructures récentes de la commune.

En présence de nombreux élus du Département, nous avons ainsi fait le tour du centre-bourg. Un pari fait sur la jeunesse avec un city-stade, une aire de jeu et un vestiaire rénové mais également une halle qui deviendra, à n'en pas douter, le cœur battant de la commune.

Des infrastructures structurantes où les générations futures et nos anciens se rassembleront et créeront des souvenirs précieux. Nos communes rurales et leurs élus sont un maillon essentiel pour l'attractivité de nos territoires.



Visite du CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Je me suis rendue lundi 9 octobre au CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) sur le campus de la formation de Boulazac.

Accueillie par Didier GOURAUD, président de la CMA, Léa MAZIERE, directrice territoriale, Jean Charles MARCHAND, directeur du CFA, et en présence de Jacques AUZOU, j'ai pu visiter le site qui accueille en cette rentrée 950 apprentis et faire le point avec eux sur les conséquences de la baisse des niveaux de prise en charge des

coûts contrats de 10% par l'État, pour laquelle le président de la CMA, Didier GOURAUD, m'avait interpellée début juillet.

Alors que va débiter l'examen du budget de l'État 2024 et face à la réponse qui m'a été faite par la ministre Carole Grandjean, j'ai souhaité venir à leur rencontre pour mesurer l'impact de ce coup de rabot sur des formations qui concernent bien souvent des métiers en tension.

[Lire la suite de l'article](#)



Condat : quel avenir pour les papeteries ?

J'étais aux côtés des salariés des papeteries de Condat et des élus, lundi 16 octobre, pour la venue du ministre de l'Industrie quelques jours après la signature du PSE qui acte la suppression de 177 postes et la fermeture de la ligne 4 fabricant du papier couché double face.

Roland Lescure venait faire des annonces pour l'avenir du site et du territoire. Ainsi le lancement du dispositif « rebond industriel » est présenté comme un soutien renforcé de l'Etat pour aider à la revitalisation du territoire. L'animation d'études et l'évaluation de projets industriels du secteur devront permettre d'accompagner les implantations et investissements. Cette opération sera financée à hauteur de 2 millions d'euros par l'État et 1,5 million d'euros par LECTA.

Concernant l'avenir de la ligne 4, il a été précisé que l'État était prêt à financer la transition de la ligne en fabrication de papier glassine à hauteur de 30% et jusqu'à 40 millions d'euros.

Des annonces qui laissent un goût amer quand on sait le savoir-faire que l'on sacrifie, les emplois induits qui vont être impactés et les conséquences pour le territoire du terrassonnais.

[Lire la suite de l'article](#)



44e Congrès de la FNOSAD

Le 44e Congrès de la Fédération Nationale des Organisations Sanitaires et Apicoles Départementales se déroulait à Boulazac ce week-end.

J'ai été conviée à l'inauguration de leurs travaux où j'ai pu remercier et féliciter l'ensemble des organisateurs, ainsi que nos associations locales APIDOR et L'ABEILLE PERIGORDINE, qui m'a fait l'honneur il y a quelques mois de m'accueillir dans la Confrérie des abeilles et du miel du Périgord et fait depuis ambassadrice à l'UNAF.

Nous le savons, les abeilles jouent un rôle crucial pour l'Homme et pour la planète. Or ces insectes pollinisateurs indispensables aux cultures sont de moins en moins nombreux.

L'agriculture et l'apiculture sont deux activités qui doivent travailler en symbiose à l'échelle du territoire et cela parce que 84 % des plantes cultivées en Europe sont pollinisées par les abeilles et qu'en retour, les champs cultivés, les vergers, les haies sont d'indispensables réservoirs de nourriture et gîtes pour les insectes pollinisateurs qui aident la production agricole en quantité et qualité.

Premier département de Nouvelle Aquitaine en nombre d'apiculteurs, la Dordogne bénéficie d'une flore très diversifiée qui permet de produire une gamme de miels variée.

A plusieurs reprises, j'ai relayé les préoccupations des apiculteurs en interrogeant ou alertant le gouvernement notamment face au déclin des pollinisateurs, la nécessaire lutte contre les frelons asiatiques ou sur cette question récurrente des fraudes massives aux miels importés sur le marché européen.



Octobre Rose à Marsac sur l'Isle

Tous les ans au mois d'octobre, nous sommes des milliers à nous mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein. Un mois pour sensibiliser au dépistage, c'est bien là l'objectif D'OCTOBRE ROSE.

De nombreuses communes et associations du Département s'engagent dans cette campagne de prévention et d'information. Bravo à elles ! J'ai pu participer à celle de Marsac-sur-l'Isle, en partenariat avec la Fédération Française des chasseurs de Dordogne que je remercie pour l'accueil chaleureux dans leur locaux.

Le cancer du sein est un de ceux qui se guérit le mieux dans 9 cas sur 10. Or, le taux de participation au dépistage en 2022 n'était que de 44 % en Dordogne alors que les médecins nous rappellent que traité en phase précoce, le niveau de survie d'un cancer du sein à 5 ans est de 99 %.

A partir de 50 ans, la mammographie, remboursée à 100% tous les deux ans par la sécurité sociale, est une étape essentielle dans le traitement précoce qui sauve des vies.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

